

DÉFI MOBILITÉ, FAISONS LE POINT

Le Conseil de Développement est un organe de démocratie participative créé par la Communauté d'agglomération du Cotentin. Constitué de plus de 150 membres bénévoles (entreprises, associations, syndicats, citoyens...), il s'agit d'un espace de dialogue entre la société civile et les élus locaux.

En 2019, alors que l'agglomération lançait son projet de Plan de Déplacements du Cotentin (PDC), les membres du Conseil de Développement ont été saisis pour donner leur avis.

Après plusieurs semaines de travail, des propositions ont été présentées et intégrées dans la rédaction finale du PDC.

Passée cette phase de réflexion, le Conseil de Développement a également souhaité s'engager dans une action concrète : le Défi Mobilité. Le projet d'évaluer les possibilités offertes sur le Cotentin de se déplacer

autrement que seul dans sa voiture au quotidien.

Le « Défi Mobilité du Cotentin »

A destination des habitants du Cotentin le Défi Mobilité vise à développer les alternatives à la voiture individuelle pendant une semaine.

Les objectifs du défi :

- Mettre en lumière le CODEV auprès du public ;
- Sensibiliser la population au fait que la voiture individuelle peut être substituée par des moyens de transports ou des services de mobilité alternatifs pour la plupart des trajets effectués au quotidien ;
- Impulser un changement progressif des comportements en matière de mobilité et réduire ainsi l'usage de la voiture individuelle ;
- Alimenter les réflexions et propositions en matière de déplacements du Conseil de Développement ;
- Faire remonter aux élus de la Communauté d'agglomération des propositions en faveur du développement des transports alternatifs sur le territoire ;

Après une semaine d'appel à candidatures, 14 habitants du Cotentin ont confirmé leur inscription.

Soirée de clôture

Pour conclure cette première édition qui s'est déroulée du 5 au 11 octobre et bénéficier des retours d'expérience, une soirée de restitution est organisée le 15 octobre avec l'ensemble des participants.

Les enseignements tirés des expériences des participants viendront enrichir les propositions en matière de mobilité sur le Cotentin portées par les membres du Conseil de Développement.

Nous pouvons dès à présent noter le souhait des participants de :

- sécuriser et d'étendre le réseau des pistes cyclables sur le Cotentin,
- renforcer l'intermodalité
- mener des actions de sensibilisation et de pédagogie auprès de l'ensemble des automobilistes.

Arnaud CATHERINE, V-P en charge des Mobilités a indiqué que de nombreuses actions allaient être menées dans ce sens dans les 4 prochaines années.

Cette soirée est aussi l'occasion de remettre différents prix :

- La plus combative (changement radical dans les habitudes de transports, usage d'un très grand nombre de moyens de locomotion, recherche d'un dépassement de soi, etc.) : Lavinia LEMPÉRIÈRE
- Le plus actif sur les réseaux sociaux : Matthieu PHILIPPOT
- La lauréate de la catégorie « top score » ayant obtenu le plus grand nombre de points calculés en fonction des kilomètres parcourus durant la semaine : Christelle

DECARITÉ, qui a tout de même parcouru 221 Kms en vélo électrique uniquement pendant la semaine du défi.

En dehors de ces 3 distinctions, l'ensemble des participants est récompensé pour l'investissement et la participation à ce premier Défi Mobilité avec un panier gourmand et des accessoires de mobilité urbaine.

Les chiffres clés :

1 721 Kms parcourus au moyen de transports alternatifs à l'usage individuel de la voiture sur une semaine dont :

- 241.6 kms de marche à pied,
- 736.3 kms effectués en vélo à assistance électrique, vélo, trottinette, skate, roller...
- 170 kms en train
- 73.5 kms en transports collectifs (Réseau zéphir et Nomad)
- 727 kms en covoiturage

Soit un total de 205.1 kg d'équivalent CO2 économisé sur une semaine. *(Calcul établi sur la base de la moyenne de CO2 en gramme par kilomètre économisé en comparaison à un usage individuel de la voiture – source ADEME).*

Contact technique

Anne-Cécile RENOARD - LE PEUTREC

Chargée de projets politiques publiques et partenariats
02.50.79.17.81/06.42.58.80.12
anne-cecile.renouard@lecotentin.fr